

386/ agri 15/53
Reçu
CONGO BELGE

Service des
Télécommunications

Arrivé à



à 14 h. 40 m.

TÉLÉGRAMME

Mod. 2/T

Voie d'acheminement :

Indications de service taxées :

Adresse :

off = territoire
Ruhengeri

Explication des abréviations
admisses pour les indications
de service.

D urgent
RP réponse payée
CR accusé de réception
LC télégramme différé
NLT lettre - télégramme
TC collationnement

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique
(Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1930)

Déposé à

Kigali

le

8

à

14 h. 15 m.

N°

108

mots

16/12

50105/ coop RT 0424/ agri du quatre
fevrier stop rad affirmative =

veridance

Ruhengeri



7053